



Communiqué de l'intersyndicale du 19 septembre 2022,

APPEL À LA GRÈVE Lundi 26 Septembre 2022 MGEN (Livre 2)

Face au contexte de fortes dégradations sociales, à l'absence de prise en compte de la précarité grandissante, à la grande déstabilisation des pratiques métiers, nous reconduisons notre mobilisation intersyndicale. Souffrance au travail et absentéisme galopant, démotivation générale, multiplication des départs et perte d'attractivité, affaiblissement de la qualité de service, mettent l'entreprise et ses salariés en risque. Il est temps de dire stop et d'appeler à des mesures à la hauteur des enjeux. La transformation liée à la PSC doit se faire avec les salariés et non à leur détriment.

Les 4 organisations syndicales de l'UES MGEN, en considération du niveau d'inflation historique et de la reconfiguration complète des activités, appellent l'ensemble des salariés à revendiquer :

- **des mesures de rattrapage pour 2022,**
- **des augmentations salariales conséquentes pour tous,**
- **la reconnaissance des nouveaux métiers déployés,**
- **des mesures concrètes visant à restaurer la qualité de vie au travail.**

Nous appelons l'ensemble des salariés à suspendre toute activité le Lundi 26 septembre

A savoir : La retenue sur salaire est proportionnelle à la durée de grève. Aucune obligation de préavis : se déclarer gréviste le jour même est tout à fait possible. Un télétravailleur dispose des mêmes droits qu'un travailleur sur site, pourra donc se déclarer dans les mêmes conditions.

SOYONS NOMBREUX

NOUS SAVONS POUVOIR COMPTER SUR CHACUNE et CHACUN DE VOUS

POUR FAIRE ABOUTIR NOS REVENDICATIONS